

Séminaire des « Etudes politiques » de l'ERMES UFR Droit et Science politique – Domaine Trotabas

Séance n°2 : Jeudi 19 novembre 2015, 14h-16h, salle 404

Sylvie BRESSON-GILLET, *Les dispositifs participatifs : enjeux de communication et de régulation*

La séance sera discutée par **Yannick RUMPALA** (Université Nice-Sophia Antipolis – ERMES) et **Marie-Ange GREGORY** (Université Nice-Sophia Antipolis – ERMES).

LE DISPOSITIF DE DEBAT PUBLIC « ITER » EN PROVENCE



Réunions Débat public ITER en Provence (2006)

Commission nationale du débat public

« Le débat public est une étape dans le processus d'élaboration du projet. Tout n'est pas joué et votre opinion sera une contribution à la décision. Il est donc important que vous vous exprimiez »

LE DISPOSITIF DE CONCERTATION TERRITORIALE « ECO-VALLEE » PLAINE DU VAR



Atelier Citoyens Saint Laurent du Var (2014)



Comité permanent de concertation (2014)

Etablissement public d'aménagement de la Plaine du Var

« Mettre en place un processus d'urbanisme négocié. »

Présentation. Le principe de démocratie participative prôné par l'Union européenne peut, dans son acception théorique, être le fondement d'un dispositif permettant aux citoyens de concourir à la décision d'intérêt général et de retrouver confiance dans la politique.

L'exploration de dispositifs participatifs, dans le contexte de deux grands chantiers initiés par l'Etat en région PACA (ITER et Eco-Vallée), vise à analyser les dynamiques à l'œuvre dans le développement de la mise en forme du principe de participation citoyenne à la détermination de la chose publique. En outre, cette approche territoriale permet d'apprécier les enjeux liés à la diffusion de ces dispositifs normatifs de communication innovants qui jouent un rôle fondamental dans le partage de nouvelles normes, de règles hybrides et de pratiques, dans l'espace public contemporain.

Il s'agira ici d'interroger ces dispositifs participatifs au concret : permettent-ils aux citoyens d'améliorer sa compréhension des politiques menées, d'exprimer ses requêtes concernant les conditions de l'acceptabilité des projets ?

Sylvie Bresson-Gillet, Docteur en Sciences de l'information et de la communication, chercheuse associée à l'Université Nice-Sophia Antipolis – ERMES, est actuellement consultante et formatrice en ingénierie de la concertation publique.